

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT D'ARMURIER, D'INTERMEDIAIRE OU DE
TRANSPORTEUR**

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Service des armes

Rue de Fragnée 2 boîte 250 – 4000 LIÈGE

Tél. : 04/279.60.30 - Email : armes@provincedeliege.be

Site internet : <http://gouverneur.provincedeliege.be/armes> - Blog: <http://armesliege.blogspot.com/>

1. IDENTITE DU DEMANDEUR

Personne physique	Personne morale (si la demande est introduite au nom d'une personne morale, veuillez indiquer également les coordonnées de la personne physique qui représente la personne morale)
Nom :	Dénomination sociale :
Prénom :
Naissance : Lieu :	Siège social :
Date :	Adresse :
N° de registre national :	Code postal :
.....	Commune :
Nationalité :	Numéro d'entreprise:
Adresse :	Objet social :
.....
Code postal :
Commune :
Tél.:	Tél.:
Email :	Email :

2. DESCRIPTION DES ACTIVITES VISÉES PAR LA DEMANDE (À COCHER)

Activités exercées en tant que :

- Armurier
- Intermédiaire¹

Activités :

- Fabrication
- Réparation
- Commerce
- Courtage
- Activités artisanales (bronzage, gravure ou garnissage d'armes)
- Stockage
- Transport

Les activités concernent :

- Des armes :
 - de poing (pistolets / revolvers)
 - longues à canon rayé
 - longues à canon lisse
 - à poudre noire (répliques)
 - non à feu (catapultes, arcs et arbalètes, les carabines à air comprimé, marqueurs paintball, armes de type airsoft, ...)
- Les armes et accessoires prohibés visés à l'article 3, § 1er, 3° et 15° de la loi sur les armes (uniquement si l'agrément vise des activités de fabrication)
- Des pièces d'armes à feu soumises à l'épreuve légale (la carcasse, le canon, le barillet de revolvers, la culasse et la glissière de pistolets, les organes de fermeture et de verrouillage, la bascule)
- Des chargeurs
- Des munitions

¹ Intermédiaire : "quiconque crée, moyennant rétribution ou non, les conditions nécessaires à la conclusion d'une convention portant sur la fabrication, la réparation, la modification, l'offre, l'acquisition, la cession ou une autre forme de mise à disposition d'armes à feu ou de pièces de ces armes, ainsi que des chargeurs ou de munitions pour ces armes, quelles qu'en soient l'origine et la destination et qu'elles se retrouvent ou non sur le territoire belge, ou qui conclut de telles conventions lorsque le transport est effectué par un tiers » (art 2, 2° de la loi sur les armes du 8 juin 2006).

3. LOCALISATION DES ACTIVITES

Adresse du ou des lieux où les activités seront exercées :

.....
.....
.....
.....
.....

4. DOCUMENTS À JOINDRE

- L'attestation de réussite de l'examen d'aptitude professionnelle prévu par l'arrêté royal du 11 juin 2011 réglant le statut de l'armurier (**sauf** si la demande concerne un agrément de transporteur).
- L'extrait du casier judiciaire délivré au plus tard 3 mois avant l'envoi de la demande et établi au nom du demandeur ou s'il s'agit d'une personne morale, établi au nom de chaque responsable (administrateur, gérant, commissaire ou préposé à l'administration ou à la gestion).
- La copie des statuts, si le demandeur est une personne morale.
- La preuve de l'origine des moyens financiers qui ont déjà été ou qui seront investis (capital privé, emprunt, bénéfices commerciaux, cotisations, subventions, ...).
- La liste des employés qui exerceront les activités d'armurier sous l'autorité, la direction et la surveillance de la personne agréée.

5. REDEVANCES

Conformément à l'article 50 de la loi sur les armes, une redevance à payer est fixée comme suit² :

- pour une demande d'agrément d'armurier ou d'intermédiaire : un montant de deux fois 300 euros;
 - si la demande d'agrément concerne uniquement les activités de bronzage, de gravure ou de garnissage d'armes : un montant de deux fois 150 euros;
 - si la demande concerne uniquement le transport d'armes et de munitions : un montant de deux fois 200 euros.
- pour une demande d'agrément portant uniquement sur la fabrication, le stockage, le commerce ou le courtage de munitions : un montant de deux fois 200 euros;

Le premier montant est à payer lors de l'introduction de la demande, l'autre montant lors de la délivrance du certificat d'agrément.

Fait à, le	Signature du demandeur :
------------------------	--------------------------

En complétant ce formulaire, vous marquez votre accord sur le traitement de vos données personnelles par le service des armes du Gouverneur de la province de Liège. Vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles ainsi que du droit de rectification et du droit d'opposition au traitement des données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant une demande par les formulaires disponibles sur notre site : <http://gouverneur.provincedeliege.be/fr/node/7645>.

² Montants adaptés annuellement à l'indice des prix à la consommation.